ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
MARCEL PAGNOL

Affaire suivie par
M. Laurent SALIN
Directeur de l'école

Téléphone
01 56 83 84 20

Courriel
0922425L@ac-versailles.fr

Adresse
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700
COLOMBES

Colombes, le 14/06/2022

Compte-rendu du conseil d'école – mardi 14 juin 2022

Présents :

Représentants FCPE

Sophie Bardy, Patricia Noumo, Nayeli Magraner, Magali Audebert

Représentants UPIC

Mr Brik, Mme Bajetto, Mme Oukaci, Mme Kassa, Mme Moulin, Mme Lemarie, Mme Maes, Mme Chudeau

Enseignants et centre de loisirs : Mme Bosquet, Mme Bracquemart, Mme Morel (excusée), Mme Yvernay, Mme Colson, Mme Le Guillou, Mme Chéron, Mme Sollossi, Mme De Lascoups, Mme Bernard, M Bernays, Mme Goncalves, M. Berthon, Mme Caccia-Couasnon, Mme Valayden, Mme d'Humières, Mme Duflot,

Représentant de la mairie : M.Bekkouche

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour :

- Présentation du projet d'école

- Structure prévisionnelle pour septembre 2022

- Bilan des actions pédagogiques

- Travaux effectués- point agrandissement de l'école

- Mouvement du personnel municipal pour la rentrée

- Projet « éco-parc »

- Sorties scolaires de fin d'année : problème affrètement des cars

- Fête de l'école

- Mise en place d'une commission électorale et consultation annuelle sur les modalités de vote aux prochaines élections

Présentation du projet d'école

Le projet d'école exprime les stratégies et les moyens qu'une équipe enseignante responsable et capable d'initiatives choisit de mettre en œuvre. Il doit répondre aux orientations nationales, au projet académique tout en tenant compte du cadre de la circonscription, des particularités et de la diversité des élèves accueillis.

Le projet d'école s'organise autour de 4 axes : 1. Amélioration des résultats dans les domaines fondamentaux 2. Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé) et langues vivantes 3. Réponse aux exigences d'une école inclusive – Élèves à besoins particuliers 4. Vie scolaire (Relations école-famille, communication, partenariat…).

L'équipe pédagogique a cherché des actions qui impliquent l'ensemble des élèves bien entendu mais en essayant de créer des ponts entre les classes, entre les cycles et profiter au maximum des possibilités offertes par notre école primaire.

Le développement durable, l'engagement de l'école Marcel Pagnol dans l'agenda 203 reste un axe prioritaire.
L'école a obtenu le label E3D (établissement en démarche de développement durable) niveau approfondissement. Pour l'équipe pédagogique, l' objectif estpasser au niveau expertise dans les prochaines années.

Axe 1. Amélioration des résultats dans les domaines fondamentaux

Cet axe assure la réussite du parcours de l'élève dans les domaines fondamentaux. Il vise l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement en s'intéressant principalement à la maîtrise des langages, prioritairement de la langue française ainsi que des notions mathématiques qui prennent leur sens dans la résolution de problèmes.

Objectifs prioritaires dégagés par l'équipe pédagogique :
-Développer les compétences de compréhension en lecture, écriture, orthographe et vocabulaire en développant les projets de production écrite
- Maîtriser le calcul et la numération en prenant appui sur les jeux mathématiques (dans le cadre de décloisonnements)

Actions mises en place :
Action 1 « Journal de l'école » : publier un journal d'école à chaque période. Le journal n'a pas pour seul objectif de diffuser des informations (avec tous les objectifs en terme d'éducation à la citoyenneté que cela implique) mais également tout type d'écrit issu d'un projet de classe. La mise en page du journal sera pris en charge par un groupe réduit d'élèves de cycle 3 en utilisant les outils de PAO. Une version numérique

sous forme de PADLET sera développée afin de diffuser les articles mêlant images et séances de langage produits en cycle 1. Cela permettra également la diffusion vers les familles.

Action 2 « Atelier maths » : Institutionnaliser des temps de jeux mathématiques dans les classes en variant les notions travaillées et les modalités d'organisation (ateliers au sein d'une classe, entre deux classes du même cycle, entre classes de cycles différents), organiser une progression mathématiques par cycle autour des jeux, inviter les parents à participer à ces ateliers (soit ponctuellement lors de matinées jeux, soit régulièrement sur le temps de classe : modalités à définir)

Axe 2. Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, de santé) et langues vivantes

Cet axe vise la mise en œuvre d'une culture partagée, l'éducation à la santé, le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques et sportives, à expliciter le bien-fondé des valeurs et des règles qui régissent les comportements individuels et collectifs mais aussi le développement des langues vivantes ou de l'éveil linguistique.

Objectifs prioritaires dégagés par l'équipe pédagogique :

- Favoriser la pratique d'une langue étrangère en multipliant les situations de communication orales comme écrites
- Permettre aux élèves de construire leur propre parcours citoyen en impliquant les délégués et éco-délégués dans les décisions de la vie de l'école

Actions mises en place :

Action 3 « Renforcer E.M.I.L.E »

Rappel du dispositif E.M.L.E

*L'**E**nseignement des **M**atières par l'**I**ntégration d'une **L**angue **É**trangère est un projet européen qui a commencé à se diffuser dans les années 90 en faveur de l'éducation plurilingue en Europe.Ce dispositif véhicule une approche méthodologique innovante qui va bien au-delà de l'enseignement des langues. Il désigne une situation d'apprentissage bilingue dans laquelle une autre langue que la langue maternelle sert de vecteur à l'enseignement/apprentissage d'une discipline. EMILE fonctionne sur le principe de l'immersion.*

Il s'agira d'utiliser l'anglais dans un maximum de temps de classe et de vie de l'école (en dehors de la matière anglais) :

- consignes de la vie quotidienne (dans la classe, dans la cour de récréation, à la cantine)
- utilisation de vocabulaire spécifique dans les matières autres que l'anglais (ex : calcul mental, EPS)
- développer la présence de l'écrit « Anglais » dans les affichages réguliers de la vie de l'école (ex : tableau affichage des informations quotidiennes bilingue)

Action 4 « Le cahier de littérature » : Chaque élève disposera d'un lutin de 60 vues de la PS au CM2. Ce lutin suivra l'élève sur toute sa scolarité du cycle 1 au cycle 3. Il contiendra 1 fiche de présentation de lecture par période (5 fiches / année scolaire : 45 fiches jusqu'en CM2). Cet outil sera la mémoire littéraire de l'élève tout au long de sa scolarité et pourra être le support pour des échanges autour de la littérature.

Axe 3. Réponse aux exigences d'une école inclusive et aux élèves à besoins éducatifs particuliers

Cet axe prend en considération tous les besoins éducatifs particuliers des élèves, quels qu'ils soient. Il définit l'organisation des aides apportées aux différents profils d'élèves : à besoins particuliers (handicap, primo-arrivants, scolarisés à moins de 3 ans, haut potentiel, …) - élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage (PPRE, PAP, suivi RASED, stages de réussite, APC…) – élèves éloignés des règles de l'école (coéducation, parentalité...). ULIS et UPE2A font l'objet d'une présentation à part entière.

Objectifs prioritaires dégagés par l'équipe pédagogique :

Mettre en place les outils de suivi du parcours des élèves communs à l'ensemble de l'équipe pédagogique et ainsi favoriser la passation d'informations

Actions mises en place :

action 5 : Protocole de suivi des élèves fragiles

Développer les outils papiers et/ou numériques permettant de réunir l'ensemble des informations portant sur le parcours des élèves fragiles (ensemble des écrits, aides mises en place par les précédents collègues,

suivi en dehors de l'école, liste des professionnels prenant en charge l'enfant, points de vigilance suite à des incidents de vie scolaire) → **synthèse en un seul outil.** L'objectif est de faciliter l'accès à ces informations pour tout nouveau collègue

Axe 4. Vie et climat scolaire

Cet axe vise la qualité des relations humaines dans l'école (entre élèves, entre adultes, entre élèves et adultes y compris les partenaires), la prévention de toute forme de violence, la qualité de l'organisation et des espaces de vie, l'engagement et la motivation des élèves, la construction de nouvelles modalités de coopération avec les parents dans une perspective de coéducation, le développement des actions d'accompagnement à la parentalité et le renforcement des liens avec les partenaires.

Objectifs prioritaires dégagés par l'équipe pédagogique :

Renforcer le lien avec les familles en favorisant les Interventions dans les activités de l'école (ex : ateliers maths, BCD…)

Impliquer les élèves dans la diffusion de la communication aux familles en utilisant les outils informatiques

Apaiser les relations entre élèves notamment à l'occasion de petits conflits durant les temps de récréation

Actions mises en place :

action 6 : Développer l'usage de la BCD. Placer la lecture au cœur des apprentissages et de la vie de l'école, créer au sein de l'école même un environnement favorable au développement de l'intérêt et du goût de l'enfant pour le livre et la lecture et permettre ainsi aux enfants d'acquérir progressivement une culture du livre et une culture littéraire ainsi que de développer leur goût de la lecture.

Action 7 : Mettre en place les « messages clairs » : une technique de communication non-violente permettant de résoudre les petits conflits du quotidien.

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Structure prévisionnelle pour septembre 2022

Effectif maternelle : **109 élèves (moy = 27,25)**	Effectif élémentaire : 266 élèves (**moy = 24,18**)
PS-MS	2 CP
MS	2 CE1
PS-GS	3 CE2
GS	2 CM1
	2 CM2

Bilan des actions pédagogiques :

Actions des éco-délégués :

Tri des bouchons : grand succès, la récolte a augmenté tout au long de l'année (presque 6 sacs pour le dernier don).

Des plantes dépolluantes ont été installées dans les classes. L'objectif pour l'année prochiane : réinvestir l'espace du hall.

Action des délégués :

L'objectif pour l'année prochaine : travailler sur l'organisation de zones dans la cour de récréation afin de favoriser des activités variées.

Échange avec la Tunisie (classes de CM2)

Le bilan est mitigé. Les élèves de CM2 n'ont pas pu s'investir autant que souhaité. M.Bekkouche relève qu'il a été difficile de communiquer avec les élèves tunisiens (barrière de la langue). Le

projet sera relancé l'année prochaine en étudiant d'autres modalités : faire des visio, développer un projet en arts visuels..

Projet collaboratif avec le lycée Garamont :

Les classes de CPC et CEA ont mené à bien leur projet. Chaque élève a reçu un livre contenant les récits écrits en classe.

Projet autour de l'Afrique :

Le 27 juin, le classes de CPB et CEB présenteront des danses africaines aux parents. Le projet axé sur les arts africains est une réussite.

Projet cirque – classes de CE2 :

Bilan plutôt positif sur le projet cirque. L'année prochaine, il s'agira de globaliser en impliquant plus de classes avec différents ateliers. Possibilité de mettre en place un PCP pour les produire à la MJC de Colombes.

Projet Opéra CM1A : projet intéressant et apprécié des élèves

Fête de la musique : Le 21 juin 16h15-16h45 devant l'école, plusieurs classes proposeront les chants travaillés tout au long de l'année.

Travaux effectués- point agrandissement de l'école

Rénovation toilettes maternelles extérieures suite à des problèmes réguliers de débit de chasse d'eau provoquant des débordements.

La démolition de l'immeuble en péril est terminée. La cour maternelle a été rénovée. Un certain nombre de barrières doivent être posées mais la cour sera prête pour la rentrée de septembre.

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Projet d'agrandissement de l'école :

Le directeur assistera, le 4 juillet, au jury qui devra désigner le cabinet en charge de l'extension de l'école.

La FCPE a adressé un courrier à la mairie en demandant le changement de certains aspects du projet notamment l'agrandissement des espaces de cour de récréation.

M.Bekkouche rappelle que ce projet n'a jamais été envisagé dans une démarche de co-construction. Les demandes seront remontées au cabinet d'architectes qui sera en charge du projet mais ne pourront être prises en compte qu'à la marge.

L'équipe enseignante craint une dégradation de la qualité de vie des élèves dans cette future nouvelle structure.

Mouvement du personnel municipal pour la rentrée

Nous gardons nos deux ATSEM ainsi que notre agent d'accueil.

Aucune information sur le changement d'animateurs.

Projet « éco-parc »

Vendredi 13/05, ateliers organisés avec les classes de CM1 et CM2. Les élèves ont échangé avec les personnes chargées du projet (cabinet TEXIER). Les élèves ont échangé sur leurs représentations du parc idéal, de la place de la nature en ville.

Cet échange a permis de d'analyser comment les élèves réinvestissent leurs connaissances face à des adultes différents des enseignants.

L'après-midi, les élèves ont réalisé une fresque trottoir dans le passage Marcel Pagnol .

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Sorties scolaires de fin d'année : problème affrètement des cars

Le 16 mai dernier, l'équipe pédagogique a pris connaissance d'un courriel émanant du service ressources indiquant qu'une pénurie de cars touchaint la commune de Colombes. C'est pourquoi, un certain nombre de sorties, pourtant programmées logtemps à l'avance, ne pourront pas avoir lieu.

- Cars assurés :
- 21 juin - 2 cars pour la Cité des Sciences
- 30 juin - 1 car pour le Muséum d'Histoire Naturelle
- 1er juillet - 1 car pour le Parc Adventureland

- Cars non assurés :
- 16 juin - 1 car pour le Parc Hérouval
- 30 juin - 1 car pour la Forêt de Montmorency

La Mairie a depuis proposé de financer les sorties en transport en commun en remboursant les titres de transport.

Mr Brick demande s'il a été fait appel à des cars privés d'autres sociétés. M.Bekkouche indique que certaines écoles ont pu utiliser des cars malgré tout grâce à des devis obtenus auprès d'autres entrprises.

L'équipe pédagogique déplore le manque d'anticipation de l'entreprise fourinissant les cars. Les enseignants auraient pu décaler leurs sorties ou s'organiser différemment afin d'éviter les déceptions.

Il est demandé à ce que les cars annulés puissent être reportés en début d'année prochaine.

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Fête de l'école

Elle aura lieu vendredi 24 juin. Au programme : stands de jeux, spectacle des élèves de maternelle, stands de nourriture.

Un point sera fiat en fin de semaine pour confirmer ou annuler certains stands de vente de nourriture en fonction des inscriptions des parents.

Mise en place d'une commission électorale et consultation annuelle sur les modalités de vote aux prochaines élections

Le dernier conseil d'école de l'année doit définir la composition de la commission électorale chargée de l'organisation des élections de parents en application de l'article 1, alinéa 6 de l'arrêté de l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école.

A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un professeur, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Education nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date qu'elle choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'Education nationale »).

Sont nommés au sein de la commission :

Le directeur Mr SALIN

Un enseignant : Mme BOSQUET

Deux parents : M. Brick, M. Fussi (têtes de liste des deux associations)

M. Bekkouche, représentant de la municipalité pourra se joindre à cette commission s'il le souhaite.

Pas de DDEN désigné sur l'école pour le moment.

Les décrets d'application de la Loi RILHAC créant la fonction de directrice ou directeur d'école vont sortir dans quelques semaines.
Un des articles de cette loi concerne la possibilité de vote électronique lors des élections futures des délégués des parents d'élèves.

Suite à la consultation annuelle du conseil d'école, l'élection des parents d'élèves 2022-2023 se déroulera selon les deux modalités : in situ et par correspondance ou par vote électronique si cela est possible.